

**Centre de Nouvelle-Aquitaine Bordeaux**

MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

# ACTE D’ENGAGEMENT

## MARCHE N°

**◆ Maître de l’ouvrage :**

**INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE POUR L’AGRICULTURE, L’ALIMENTATION ET L’ENVIRONNEMENT**

Représenté par le Président de Centre de Recherche d’INRAE Nouvelle-Aquitaine Bordeaux

Représentant du Pouvoir Adjudicateur

71, avenue Edouard Bourlaux – CS 20032

33 882 VILLENAVE D’ORNON Cedex

Tél. 05.57.12.23.00

**REALISATION D’INSTALLATIONS BIENERGIES POUR LE CENTRE INRAE DE NOUVELLE-AQUITAINE BORDEAUX, SUR LE SITE DE VILLENAVE D’ORNON.**

**LOT N° :………………………………………………………**

##### Marché à procédure adaptée passé en application des articles R2123-1 et R2123-4 du Code de la Commande Publique.

**◆ Maîtrise d’œuvre :**

**VERDI BATIMENT SUD OUEST**

**13 rue Archimede**

**33693 Mérignac Cedex**

**05 56 00 12 72**

**batimentsudouest@verdi.fr**

**Sous réserve de changement ultérieur par décision du Maître de l’ouvrage.**

**◆ Personne habilitée à donner les renseignements en matière de nantissement et de cession de créances :** Le Président du Centre de Recherche INRAE Nouvelle-Aquitaine Bordeaux

71, avenue Edouard Bourlaux – CS 20032

33 882 VILLENAVE D’ORNON Cedex

Tél. 05.57.12.23.00

**◆ Ordonnateur :** Le Président du Centre de Recherche INRAE, Nouvelle Aquitaine Bordeaux

71, avenue Edouard Bourlaux

CS 20032

33882 VILLENAVE D’ORNON Cedex

**◆ Comptable public assignataire des paiements :**

L'Agent Comptable Secondaire du Centre INRAE Nouvelle-Aquitaine Bordeaux

71, avenue Edouard Bourlaux

CS 20032

33882 VILLENAVE D’ORNON Cedex

**◆ Numéro de SIRET :** 180070039 01274

**PREAMBULE**

Les travaux comportent une seule tranche et sont répartis en lots, traités par marché séparé et défini comme suit :

|  |  |
| --- | --- |
| N° du lot | Description du lot |
| 1 | CVC - Plomberie |
| 2 | Electricité |
| 3 | Gros-Oeuvre |
| 4 | VRD |

Le présent acte d’engagement concerne le **LOT N°**

***ACTE D’ENGAGEMENT***

***ARTICLE PREMIER - CONTRACTANT***

Je soussignée,

immatriculé (e) à l’I.N.S.E.E. :

1. Sous le n° SIRET :
2. code d’activité économique principale (APE)
3. inscrit(e) au registre du commerce - au répertoire des métiers sous le n°

- après avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières (C.C.A.P.) et des documents qui y sont mentionnés,

- après avoir établi la déclaration du candidat, et produit les certificats et attestations fiscales et sociales,

***M’ENGAGE*** sans réserve conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les travaux dans les conditions ci-après définies. L’offre ainsi présentée ne me lie toutefois que si son acceptation m’est notifiée dans un délai de **90 jours** à compter de la date limite de réception des offres (ou, en cas de négociation, la date de réception de l’offre finale).

***ARTICLE 2 - PRIX***

Les modalités de variation des prix sont fixées au C.C.A.P.

Les travaux du lot précité seront rémunérés par application d’un prix global forfaitaire égal à, tel qu'il résulte de la (DPGF) Décomposition du Prix Global et Forfaitaire, est de :

|  |  |
| --- | --- |
| **Montant HT arrêté en chiffres à :** |  |
| Montant hors taxes (HT) arrêté en lettres à : |  |
| **Montant de la T.V.A. en euros (taux : 20%) (arrêté en chiffres)** |  |
| Montant de la T.V.A. en euros (taux : 20%) (arrêté en toutes lettres) |  |
| **Montant TTC[[1]](#footnote-1)3 arrêté en chiffres à :** |  |
| Montant TTC[[2]](#footnote-2)3 arrêté en lettres à : |  |

**Sous-traitance**

Les annexes n° ......... au présent acte d’engagement indiquent la nature et le montant des prestations que j’envisage de faire exécuter par des sous-traitants payés directement, les noms de ces sous-traitants et les conditions de paiement des contrats de sous-traitance ; le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque annexe constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement.

Chaque annexe constitue une demande d’acceptation du sous-traitant concerné et d’agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché ; cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Le montant total des prestations que j’envisage de sous-traiter conformément à ces annexes est de :

🡺 prix hors T.V.A.

🡺 montant de la T.V.A.

🡺 montant T.V.A. incluse

Le montant maximal de la créance que je pourrai présenter en nantissement est ainsi de :

euros (en lettres)

***ARTICLE 3 - DELAIS***

Le délai d'exécution de l’ensemble des lots est fixé à cinq (5) mois dont un mois (1) mois de période de préparation. Il démarre à partir de la date de la notification du marché (accusé de réception de la notification du marché par le titulaire) jusqu’à l’achèvement des travaux.

La notification du marché vaut ordre de service de démarrage de la période de préparation.

Un Ordre de Service sera signé pour chaque lot au démarrage des travaux.

Les délais d’exécution propres au lot pour lequel je m’engage seront déterminés dans les conditions stipulées à l’article 4.1. du C.C.A.P.

***ARTICLE 4 - PAIEMENT***

Le maître de l’ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en en faisant porter le montant au crédit du compte ouvert au nom de :

Désignation du compte à créditer :

Etablissement

Adresse

n° du compte : (**joindre un rib ou rip original**)

Le délai de paiement est de 30 jours à compter de la date de réception de la demande de paiement conformément à l’article 3.6 du C.C.A.P.

Toutefois, le maître de l’ouvrage se libérera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en en faisant porter les montants au crédits des comptes désignés dans les annexes, les avenants et actes spéciaux.

Les déclarations similaires des sous-traitants énumérés plus haut sont annexées au présent acte d’engagement.

***ARTICLE 5 - AVANCE***

[*article R. 2191-3*](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do;jsessionid=0DDDE5A7DF8FB00C1FF01114156D32FB.tplgfr42s_2?idSectionTA=LEGISCTA000037729901&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401) *ou* [*article R. 2391-1*](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do;jsessionid=0DDDE5A7DF8FB00C1FF01114156D32FB.tplgfr42s_2?idArticle=LEGIARTI000037728493&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401) *du code de la commande publique)*

refuse de percevoir l’avance

accepte de percevoir l’avance

NB : Si aucune case n’est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que l’entreprise renonce au bénéfice de l’avance.

***ARTICLE 6 – SIGNATURE DU MARCHE PUBLIC PAR LE TITULAIRE***

Fait en un seul original,

*Le signataire doit porter la mention manuscrite :*

***« lu et approuvé »***

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Nom, prénom et qualité**  **du signataire (\*)** | **Lieu et date de signature** | **Signature et cachet**  **de l’entreprise** |
|  |  |  |

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d’engager la personne qu’il représente.

***ARTICLE 7 – SIGNATURE DE L’ACHETEUR***

Est acceptée la présente offre et ses annexes énumérées ci-après complétées pour valoir acte d’engagement :

Annexe 1 : Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (‘DPGF)

Annexe  : …………………………

Annexe …………………………….

A , le

Le Représentant du Pouvoir Adjudicateur,

*(Représentant de l’acheteur habilité à signer le marché public)*

1. 3 Ne pas remplir lorsque les règles de TVA intracommunautaire prévoient le paiement de la TVA par l’acheteur. Dans ce cas, celui-ci doit indiquer son numéro d’identification au titulaire avant la date de facturation. [↑](#footnote-ref-1)
2. 3 Ne pas remplir lorsque les règles de TVA intracommunautaire prévoient le paiement de la TVA par l’acheteur. Dans ce cas, celui-ci doit indiquer son numéro d’identification au titulaire avant la date de facturation. [↑](#footnote-ref-2)